

ser en suggérant un abaissement de la voie ferrée. Le plan d'occupation des sols de 1991 permet d'envisager un souterrain pour le passage des voitures, à côté du souterrain pour piétons, pour relier l'Ancien et le Nouveau Domont.

En 1994, la déviation de la rue principale devient un boulevard urbain, l'avenue du Lycée, avec des carrefours giratoires qui ralentissent la vitesse et évitent les feux tricolores.

Les transports en commun se sont développés certes, mais ne suffisent pas à empêcher l'usage



Le pont routier remplaça le passage à niveau de l'avenue Jean-Jaurès en 1973.